



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

Comité
Île-de-France

SOMMAIRE

03

- L'Édito du Président
- L'organisation politique et les équipes techniques de VIVEA en Ile-de-France

05

- Thématiques de l'année

9

- Bilan de l'année
- Chiffres clés
- Temps forts



Après une année 2022 qui a apporté son lot de bouleversements (guerre en Ukraine, explosion du prix de l'énergie et des intrants, multiplication des signes du changement climatique...), 2023 a été une période d'enjeux pour les responsables d'entreprise dans la recherche de solutions. Les chiffres sont encourageants et promettent un engagement autour des formations, même si l'Île-de-France se démarque par son activité en partie constituée par des organismes de formation têtes de réseaux nationaux.

Dans cette lignée, nous, élus de l'Île-de-France, avons poursuivi nos travaux sur les enjeux de l'agriculture de demain. En ce sens, nous avons orienté nos réflexions sur deux thématiques :

- La communication pour savoir réagir aux diverses sollicitations du quotidien envers notre profession.
- Le marché des nouvelles énergies pour permettre à notre profession d'analyser le potentiel de création de valeur ajoutées générée par une activité de production d'énergie dans nos exploitations.

Nous avons poursuivi nos travaux pour soutenir et orienter l'offre de formation francilienne, et cela dans l'intérêt de tous les chefs d'entreprise agricoles, de toutes les OPA et de toutes les filières.

Dans le comité VIVEA d'Île-de-France, nous sommes toujours autant convaincus que la formation peut apporter une partie de la solution aux bouleversements qui touchent le monde agricole. Nous continuerons à accompagner les responsables d'entreprise agricole pour s'adapter à cet environnement en perpétuelle évolution.

Mathieu PENEL

Président du comité Régional Ile-de-France

ORGANISATION

Une équipe d'élus mandatés au comité régional d'Ile-de-France

Un Président

Mathieu PENEL

Une Vice-Présidente

Sophie CUYPERS

Un représentant départemental

Louis-Daniel CHAMPY

Seine et Marne

Des organisations syndicales agricoles représentatives

FNSEA

Mathieu PENEL

Laurent MORIN

Mathieu HERVÉ (Suppléant)

JA

Nicolas ROUSSEAU

Françoise YVONET

Valentin OVET (Suppléant)

Des organisations agricoles à vocation générale

APCA

Sophie CUYPERS

Sébastien GUÉRINOT

CNMCCA

Frédéric LANNEAU

Jérôme GARNIER

Représentant de l'UNEP

Thierry DISSON

L'équipe technique de la délégation Nord-Ouest

Déléguée Régionale

Marina RIGNY


Conseillère

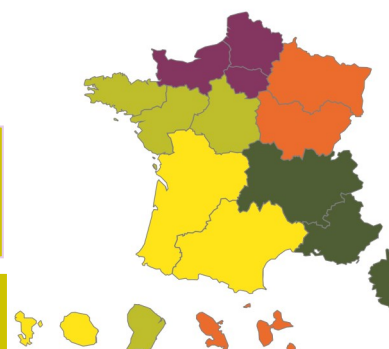
Barbara KUBIK

Assistante

Émilie KERDUDOU

 contactnordouest@vivea.fr

 03.22.33.35.60



Thématiques de l'année



- ▶ Les modalités pédagogiques
 - Le distanciel
 - L'accompagnement individualisé
- ▶ Atelier de co-construction

Les modalités pédagogiques



Le distanciel

Depuis longtemps maintenant, VIVEA accompagne le développement des modalités pédagogiques innovantes. A ce titre, les organismes de formation de la délégation Nord-Ouest s'appliquent à répondre à une demande des stagiaires de bénéficier de formations mises en œuvre pour tout ou partie à distance. On peut distinguer 2 cas.

D'un côté, la « FOAD » : formation ouverte à distance, qui se déroule à distance et qui bénéficie d'un plafond de prise en charge équivalent à la formation présentielle.

Et de l'autre côté, la « FMD » : Formation Mixte Digitale, qui associe des temps à distance et des temps en présentiel dans un parcours de formation de 7 heures minimum.

La FMD bénéficie d'un financement plus avantageux (jusqu'à 47€/h pour la partie à distance) car il est nécessaire de déployer une ingénierie spécifique dans l'articulation entre les différentes modalités. La crise sanitaire a été un accélérateur pour trouver et mettre en place des solutions pour les formations en distanciel. Néanmoins, aujourd'hui la tendance sur les formations FMD est plutôt orientée à la baisse. Le principal acteur reste la Chambre d'agriculture de Normandie qui a proposé 19 formations sur l'année 2023. Le nombre de dossiers a diminué de 2/3 sur la délégation entre 2021 et 2023. En parallèle, les formations dites FOAD ou 100 % distancielles sont plutôt en augmentation. Pour preuve, l'organisme de formation Ver de Terre Production a proposé 64 dossiers sur 2023. Il est d'ailleurs le deuxième dispensateur de formation en 100 % distanciel au niveau national.

Les modalités pédagogiques



L'accompagnement individualisé couplé à un parcours de formation collectif permettent aux stagiaires de développer leurs compétences différemment et de traiter l'une de leur problématique personnelle lors d'un temps spécifique dédié.

Cette modalité a permis la mise en œuvre en 2023 de 9 formations, dont 3 dans la priorité 1- conforter la position de chef d'entreprise, et 6 dans la priorité 4 – développer l'efficacité et la qualité de vie au travail. 61 chefs d'entreprise agricole en délégation Nord-Ouest ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé dispensé par un formateur référencé.

En effet, pour pouvoir réaliser ce type de formation, les formateurs doivent se faire référencer auprès de VIVEA. A ce titre, une visio a été réalisée courant 2023 afin d'informer les organismes de formation des conditions de référencement des formateurs et des moyens de mise en œuvre de la modalité.

Atelier de co-construction



Pour la troisième année consécutive, la délégation Nord-Ouest a organisé un atelier de co-construction pour ses prestataires de formation. Ces ateliers participatifs ont pour but de rassembler les organismes autour d'une problématique commune, choisie par eux, pour les faire échanger ensemble sur leurs pratiques, leurs expériences, et les encourager à partager leurs solutions aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Parmi les thématiques proposées, la problématique de la mobilisation des stagiaires a été plébiscitée par les prestataires de formation interrogés. Après une seconde enquête pour connaître plus précisément leurs difficultés, deux thématiques principales ont été identifiées :

- ▶ Comment rendre la formation prioritaire pour les stagiaires ?
- ▶ Comment rendre la formation prioritaire au sein de l'organisme qui la délivre ?

Pour répondre à ces questions, deux ateliers ont été animés en visio-conférence les 15 et 23 juin 2023. Les deux questions ont été traitées en utilisant des méthodes d'animation permettant de faire travailler les participants en sous-groupes et favorisant les échanges. Chaque participant a été invité à témoigner des difficultés rencontrées.

De jeunes responsables formations en prise de poste ont ainsi pu poser des questions à des participants plus aguerris, et recueillir par exemple des astuces pour créer du lien entre les stagiaires et conserver la dynamique de la formation jusqu'au bout d'un parcours long.

L'ensemble des outils, méthodes utilisées et productions des participants ont été synthétisées et présentées lors d'un REX organisé le 7 octobre, toujours en visio-conférence.

Les organismes de formation ont réitéré leur intérêt pour ce type d'atelier qui leur permet de mieux se connaître et d'échanger en toute bienveillance et transparence, dans un souci partagé de développer la compétences des agriculteurs.

Bilan de l'année



Chiffres clés

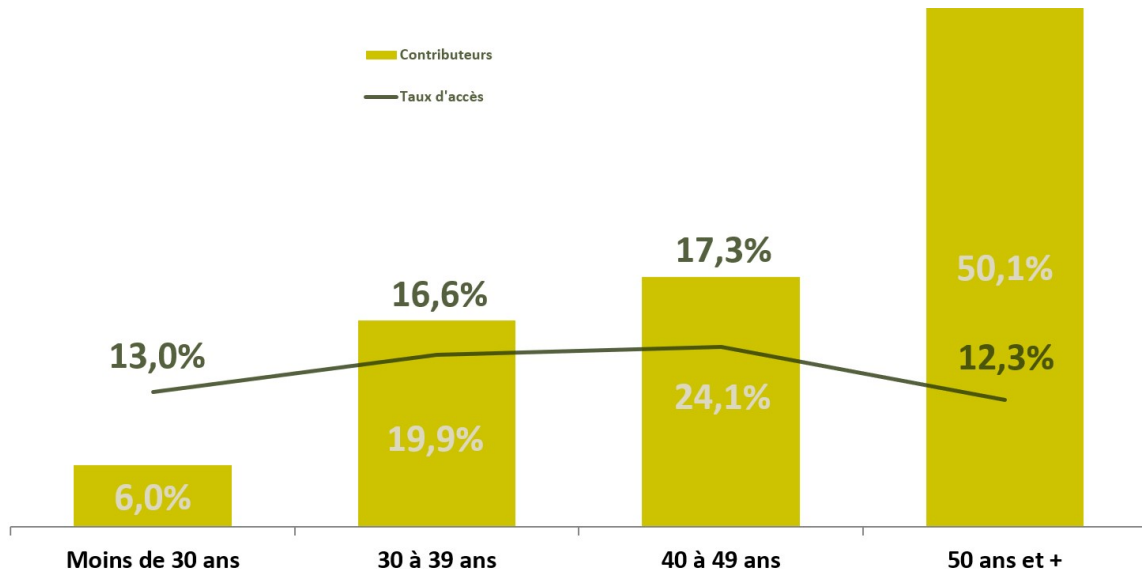
	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs / contributrices	5 377	2 073	7 450
dont chef-fe-s d'exploitation	5 048	1 550	6 598
dont membres de la famille	45	265	310
dont aides familiaux	17	6	23
dont cotisants de solidarité	267	252	519

Nombre de bénéficiaires (contributeur ayant suivi au moins une formation)	845	256	1 101
Taux d'accès à la formation	15,7%	12,3%	14,8%
Nombre de stagiaires financés	1 189	359	1 548
Nombre d'heures/stagiaire financées	16 501	5 841	22 342

L'Île-de-France n'échappe pas à la tendance de fond du monde agricole, avec une baisse du nombre de contributeurs, d'environ 100 personnes. En parallèle, le nombre de cotisants de solidarité continue d'augmenter.

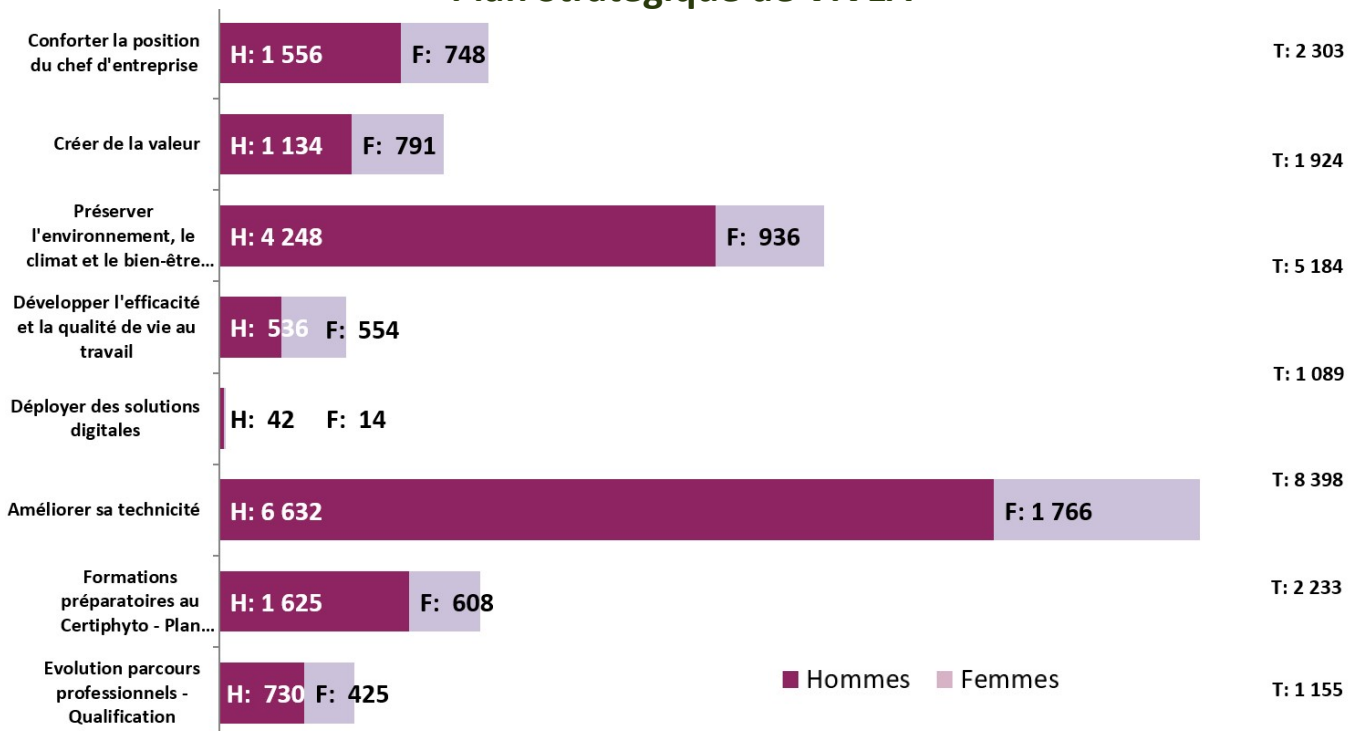
Le taux d'accès à la formation augmente de plus de 3% en 2023. Cela correspond à 220 bénéficiaires de formation en plus, ayant suivi au moins une formation.

Répartition des contributeur-trices par tranche d'âge



La répartition des contributeurs par tranches d'âges en 2023 est sensiblement identique à celle de 2022. Ce sont toujours les exploitants de plus de 40 ans qui se forment le plus. Cette année, l'accès à la formation est plus important que l'année précédente. Et cela pour toutes les catégories d'âges, mais plus particulièrement pour les moins de 30 ans qui passe de 8.9% de taux d'accès à 13%.

Nombre d'heures de formation selon les thématiques du Plan Stratégique de VIVEA



Les exploitants franciliens utilisent en majorité leurs droits à la formation pour améliorer leur technicité et pour se former sur l'évolution de leur système d'exploitation (afin de préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal). En comparaison de 2022, les formations pour créer de la valeur ont été très prioritaires. Enfin, le nombre de stagiaire préparant le Certiphyto a presque doublé par rapport à l'année précédente.

Temps forts

FEVRIER

Participation aux **travaux de concertation sur le PLOAA** (pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles)

MARS

Intervention lors de l'**Assemblée Générale de l'UNEP** Île-de-France

JUIN

Salon Les Cultureles en Île-de-France

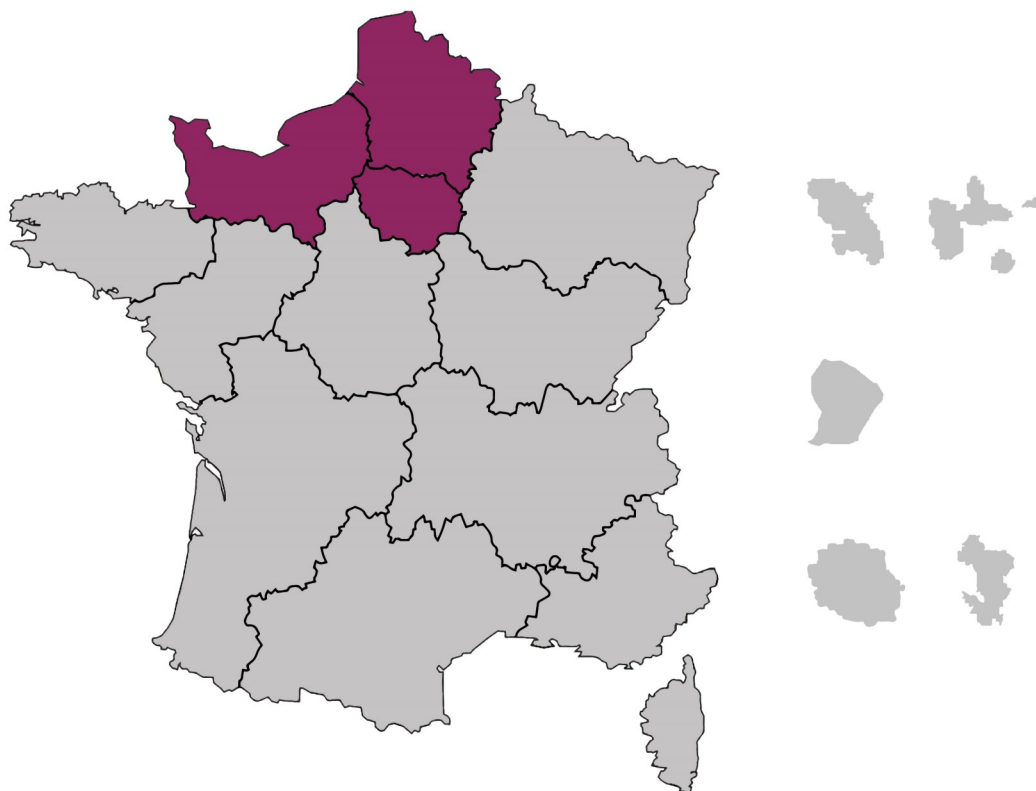
Animation d'**ateliers de co-construction** sur la mobilisation des stagiaires DNO

OCTOBRE

Lancement des **Cahiers des charges MAEC** en Île-de-France

vos contacts

vivea



NORD-OUEST

516 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
03 22 33 35 60
contactnordouest@vivea.fr

SIÈGE

81 boulevard Berthier
75017 Paris
01 56 33 29 00
contactsiege@vivea.fr



www.vivea.fr



SIREN 440 656 274

Directeur de la publication : Marina RIGNY

Mise en page : Émilie KERDUDOU

Rédaction : Marina RIGNY - Barbara KUBIK

Crédit photo couverture : Adobe stock